



FICHE SYNTHÈSE

Inclusion de la fraude affective ou amoureuse au sein de la terminologie sur la maltraitance au Québec

PRINCIPALES COMPOSANTES DES FRADES AFFECTIVES OU AMOUREUSES

SÉLECTION PAR DES INDIVIDUS MALINTENTIONNÉS OU DES ORGANISATIONS CRIMINELLES D'UNE PERSONNE À FRAUDER¹

- Identification de personnes à la **recherche de partenaires romantiques**² ou de **liens d'amitié**³;
- Tentative de premier contact par un fraudeur* généralement à l'aide d'un **faux profil en ligne**⁴ **sous le contrôle d'individus malintentionnés ou d'organisations criminelles**;
- Utilisation de **techniques pour sembler crédibles**, tels de faux documents ou images³.

DÉVELOPPEMENT PROGRESSIF D'UNE RELATION AFFECTIVE ET DE CONFIANCE AVEC LA PERSONNE À FRAUDER¹

- Établissement et maintien dans le temps d'une relation **forte et intime, habituellement en ligne**, en s'insérant dans la vie quotidienne de la personne par des **contacts fréquents**⁴;
- **Simulation par les fraudeurs d'une relation de confiance** réciproque de nature affective, ou amoureuse^{5,6,7}.

UTILISATION INTENTIONNELLE ET PLANIFIÉE DU LIEN RELATIONNEL PAR LES FRAUDEURS AFIN DE SOUTIRER DES FONDS OU DES BIENS¹

- **Utilisation d'attitudes, de paroles ou de gestes** tels que le chantage affectif, la manipulation, la sextorsion² dans le but de **soutirer de l'argent ou des biens**^{5,7,8};
- **Demandes de fonds** souvent liées à des **situations d'urgence**^{4,5,6} ou des **projets communs**⁵, ou encore à de soi-disant **investissements à hauts rendements**^{5,6};
- **Augmentation** progressive des **montants demandés** et de la **fréquence** des demandes⁹.

LA FRAUDE AFFECTIVE OU AMOUREUSE EST DE LA MALTRAITANCE MATÉRIELLE ET FINANCIÈRE

DÉFINITION QUÉBÉCOISE DE LA MALTRAITANCE MATÉRIELLE ET FINANCIÈRE

« Obtention ou utilisation frauduleuse, illégale, non autorisée ou malhonnête des biens ou des documents légaux de la personne, absence d'information ou mésinformation financière ou légale. »¹⁰

***Note :** Des systèmes d'intelligence artificielle de types agents conversationnels (*chatbot*) peuvent également être utilisés par des individus malintentionnés ou des organisations criminelles pour interagir avec les personnes visées par la fraude et simuler une relation.

¹ Schokkenbroek, J. M., & Snaphaan, T. (2026). Love as Bait: A Scoping Review and Crime Script Analysis of Online Romance Scams. Trauma, Violence, & Abuse, 27(4), 1877-1893. <https://doi.org/10.1177/15248380251361046>

² Clinique de cyber-criminologie (2022). *Qu'est-ce que la fraude amoureuse*. <https://www.clinique-cybercriminologie.ca/post/fraude-amoureuse>

³ Viau-Quesnel, C. (2026, 4 juin). Cibles Grises - Qu'est-ce que la fraude amoureuse? [Entrevue vidéo YouTube]. Dans Cibles Grises. Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées. https://www.youtube.com/watch?v=dP5hJqO5ds0&list=PLIi9SsOGRNuuqbu_wVICsGK0i82dBt_aG&index=19

⁴ Association des banquiers canadiens (2026). *Prévention des arnaques - Préserver votre cœur... et votre argent!* <https://cba.ca/article/preservez-votre-coeur-et-votre-argent>.

⁵ Autorité des marchés financiers (s.d.). *Arnaque amoureuse*. <https://lautorite.qc.ca/grand-public/types-de-fraude/arnaque-amoureuse>.

⁶ Centre antifraude du Canada (2025). *Stratagèmes amoureux et stratagèmes de rencontre*. Gouvernement du Canada. <https://antifraudcentre-centreantifraude.ca/scams-fraudes/romance-rencontre-fra.htm>

⁷ Banque du Canada (2020). *La Fraude en 3D : Détecter, dénoncer, décourager*. <https://www.banqueducanada.ca/wp-content/uploads/2020/02/fraude-3d.pdf>

⁸ Sureté du Québec (2020). *La fraude amoureuse - Rompre avec la fraude*. <https://www.sq.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2020/03/rompre-avec-la-fraude.pdf>.

⁹ Desjardins (2026). *Connaître les différents types de fraudes*. desjardins.com/fr/securite/fraudes-financieres.html

¹⁰ Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées, et al. (2022). Terminologie sur la maltraitance envers les personnes âgées 2022. Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées, 2p. https://maltraitecedesaines.com/wp-content/uploads/2023/04/Terminologie_Maltraitance-2022-1.pdf



COMPOSANTES COMMUNES ENTRE LA FRAUDE AFFECTIVE OU AMOUREUSE ET LA MALTRAITEMENT

- Nécessité d'établir une **relation affective et de confiance**, même si simulée du côté du fraudeur
- Attitudes, paroles ou gestes¹⁰ :
 - Visant à **obtenir ou utiliser de manière frauduleuse** des biens ou des documents ainsi qu'**omission d'information pertinente** à une prise de décision éclairée ou **mésinformation** (maltraitance matérielle et financière);
 - Constituant **une atteinte au bien-être ou à l'intégrité psychologique** (maltraitance psychologique).

COMMENT SOUTENIR LES PERSONNES FRAUDÉES

INTERVENTION NÉCESSITANT PLUSIEURS EXPERTISES

- **Soutien psychosocial** requis dans ce processus de rupture relationnelle teinté de honte et de trahison causant de la détresse psychologique pouvant aller jusqu'aux idéations suicidaires³;
- Implication des intervenants du secteur financier afin de **protéger le patrimoine** de la personne³;
- Implication des corps policiers concernant les **possibles infractions criminelles** reliées aux événements³;
- Selon la **Loi 6.3¹¹**, **signalement possible** au commissaire aux plaintes et à la qualité des services (article 21) et auprès des intervenants désignés du processus d'intervention concerté (PIC) (article 17).

PRINCIPAUX CONSEILS AUX INTERVENANTS³

- **Éviter la confrontation, l'infantilisation et la restriction** des droits de la personne apte;
- Tenir compte que les personnes fraudées peuvent **tenter de minimiser leurs pertes ou cacher certains éléments** de la fraude même si elles collaborent aux interventions;
- Transmettre des **informations réalistes** concernant la justice et les probabilités des restitutions;
- Rester **impliqué à long terme** auprès des personnes fraudées afin de remobiliser les liens sociaux, diminuer les conséquences psychosociales et réduire l'emprise des fraudeurs.

PRINCIPALES RESSOURCES

LIGNE AIDE MALTRAITEMENT ADULTES ÂÎNÉS (LAMAA) - 1-888-489-2287

- Ligne téléphonique provinciale professionnelle d'écoute, de référence et d'accompagnement spécialisée en matière de maltraitance (adultes). Services destinés aux personnes maltraitées, personnes maltraitantes, témoins, ou intervenants. <https://lignemaltraitance.ca/fr>

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS (CAVAC) - 1 866 532-2822

- Services gratuits d'intervention psychosociale et post-traumatique, ainsi que d'accompagnement dans le parcours sociojudiciaire offerts à toute personne victime d'un acte criminel et à ses proches, ainsi qu'aux témoins. Disponible même si l'auteur du crime n'a pas été dénoncé formellement. <https://cavac.qc.ca/>

CENTRE ANTIFRAUDE DU CANADA (CAFC) - 1-888-495-8501

- Organisme responsable de recevoir les signalements de personnes ayant vécu ou été témoin d'une fraude, escroquerie ou cybercrime. <https://antifraudcentre-centreantifraude.ca/scams-fraudes/victim-victime-fra.htm>

¹¹ Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité. RLRQ c. L-6.3.
<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/l-6.3>